

# GUIDE DU PARENT

## Camp de jour 2021

Loisirs La Providence  
2575, rue Saint-Paul  
Saint-Hyacinthe, QC, J2T 2A8  
Téléphone : 450 773-7711

Frédérique Camiré alias Biscuit  
@ : [campdejour@loisirslaprovidence.ca](mailto:campdejour@loisirslaprovidence.ca)  
Laurie-Ann Gravel alias Blanche-Neige  
@ : [campdejour.specialise@loisirslaprovidence.ca](mailto:campdejour.specialise@loisirslaprovidence.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LE CAMP DE JOUR DES LOISIRS LA PROVIDENCE .....</b>	<b>3</b>
<b>FONCTIONNEMENT ET INFORMATIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>3</b>
INSCRIPTION.....	4
CRÉDIT D'IMPÔT ET BILAN D'ÉTÉ .....	4
<b>S'AMUSER DE FAÇON SÉCURITAIRE .....</b>	<b>4</b>
HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE AU CAMP DE JOUR.....	5
DÎNER ET COLLATION .....	5
ALLERGIES .....	6
CRÈME SOLAIRE .....	6
FORMATION DES GROUPES .....	6
LE RATIO ANIMATEUR/ENFANT .....	6
<b>MESURES COVID .....</b>	<b>7</b>
<b>JE RESTE À LA MAISON SI... .....</b>	<b>7</b>
<b>DISCIPLINE ET RÈGLES DE VIE .....</b>	<b>7</b>
RÈGLES DE VIE AU CAMP DE JOUR .....	8
JOURNAL .....	8
BAIGNADE .....	8
<b>PROCÉDURES .....</b>	<b>8</b>
PROCÉDURE D'ARRIVÉE .....	8
PROCÉDURE DE DÉPART.....	9
ABSENCE.....	9
SANTÉ.....	9
<i>Questionnaire santé.....</i>	<i>9</i>
<i>Médicaments réguliers, occasionnels et/ou en vente libre.....</i>	<i>9</i>
<i>Accident majeur.....</i>	<i>10</i>
<i>Épidémie .....</i>	<i>10</i>
<i>Allergie et Epipen.....</i>	<i>10</i>

# Le camp de jour des Loisirs La Providence

**Mission :** Le camp de jour La Providence offre une programmation et d'animation de groupe à une clientèle âgée entre 5 et 12 ans pour une période de huit (8) semaines, sans hébergement, 29 juin au 21 août.

**Valeurs :** Les valeurs véhiculées par le camp de jour sont : le plaisir, l'encadrement, la sécurité et le développement du sentiment d'appartenance.

**Objectifs :** Le camp de jour des Loisirs La Providence désire offrir une programmation variée, planifiée en fonction de l'âge ainsi que des capacités d'apprentissage de la clientèle et en accord avec la mission et les valeurs de l'organisme.

## Fonctionnement et informations générales

**CAMP DE JOUR  
INFORMATIONS  
2021**

28 JUIN AU 20 AOÛT 2021  
7H À 17H30  
CLIENTÈLE DE 5 À 12 ANS\*

**95.00 \$/ SEMAINE**

**CAMPS SPÉCIALISÉS**

SPORTS 6-8 ANS  
SPORTS 9 ANS +  
ARTS 9 ANS +

- LE COÛT INCLUS LE SERVICE DE GARDE
- UN FRAIS SUPPLÉMENTAIRES FIXE DE 60\$ POUR LES CAMPS SPÉCIALISÉES
- LES CONSIGNES SANITAIRES SERONT RESPECTÉES EN TOUT TEMPS

**INSCRIPTIONS : 3 MAI 2021 DÈS 11H  
EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE**

POUR INFO : INFO@LOISIRSLAPROVIDENCE.CA  
450 773-7711  
\*5 ANS AU 30 SEPTEMBRE 2021

Des frais de retard seront facturés si l'enfant quitte après 17 h 30, soit 5 \$ pour 15 minutes par enfant, et ce, dès la première minute de retard.

## Inscription

Les inscriptions se dérouleront en ligne ou par téléphone seulement dès le 3 mai 2021 dès 11 h. La procédure d'inscription en ligne sera disponible pour vous donner un coup de main. De plus, la politique de paiement et de remboursement est disponible sur le site Internet.



**01**

Avoir en main les cartes accès-loisirs et assurances maladies valide des enfants **avant le 30 avril à 13h**

**02**

M'assurer de connaître mes codes d'utilisateurs et mot de passe. Écrire à [info@loisirslaprovidence.ca](mailto:info@loisirslaprovidence.ca) si je ne m'en souviens plus, et ce, **avant le 30 avril à 13h**

**03**

Remplir la fiche santé de tous les enfants que je souhaite inscrire au camp de jour **avant le 2 mai**.

**04**

M'assurer que les noms des deux parents sont dans le dossier avec l'ensemble de leur coordonnées incluant le numéro d'assurance sociale pour le relevé d'impôt

**05**

Si je suis en garde partagée, je dois en aviser la direction du camp à [info@loisirslaprovidence.ca](mailto:info@loisirslaprovidence.ca)

## Crédit d'impôt et bilan d'été

Les Loisirs La Providence transmettront en février 2022 un relevé 24 à chaque famille qui aura utilisé les services du camp de jour. Il est donc important d'inscrire le numéro d'assurance sociale du parent qui souhaite recevoir le relevé 24 lors de l'inscription. Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement d'adresse. Les relevés 24 seront disponibles sur Internet seulement dans votre dossier d'inscription en ligne, envoyé par courriel ou par la poste selon votre demande.

## **S'amuser de façon sécuritaire**

**On est très imagitatif au camp de jour nous avons déjà plein d'idées pour amuser vos enfants de façon sécuritaire.**

Plusieurs mesures seront prises pour la sécurité de tous. La vie de camp de jour sera différente encore cette année et nous vous remercions de votre collaboration afin de respecter les règles qui seront mises en place.

**Hygiène :** Les enfants auront accès à l'eau courante pour le nettoyage des mains, ainsi que la solution hydroalcoolique, poubelles sans contact, papiers jetables.

**Distanciation sociale :** Nous prendrons la distanciation physique très au sérieux et nous respecterons la distance de deux (2) mètres entre chaque bulle. Afin de respecter cette mesure, les Loisirs La Providence effectueront leur camp de jour sur deux (2) sites différents, soit le centre communautaire et l'école Saint-Charles-Garnier.

Nous éviterons les contacts physiques (accolades, poignées de main, etc.). Ainsi, les activités pratiquées, incluant les activités sportives, doivent permettre de ne pas s'approcher à moins de deux (2) mètres d'une personne qui ne réside pas sous le même toit.

Les jeux extérieurs seront favorisés. Les jeunes auront du matériel fourni, tel que les ciseaux et colles pour bricoler de façon sécuritaire. Le tout sera régulièrement désinfecté par notre équipe d'animation.

**Désinfection :** Afin de limiter la contamination, la fréquence des nettoyages et désinfections sera augmentée. La désinfection des objets partagés, des installations sanitaires et des aires communes et autres surfaces devra se faire selon des horaires préétablis en utilisation de façon sécuritaire les produits d'entretien et de désinfection habituellement utilisés.

### Horaire d'une journée type au camp de jour

7 h à 9 h	Arrivée des jeunes et accueil individuel
9 h 15	Début des activités AM
10 h 15	Collations
10 h 30	Activités
11 h 30	Dîner
12 h	Jeux libres encadrés
13 h	Reprise des activités PM
14 h 15	Collations
14 h 30	Activités
15 h	Retour dans le local pour la préparation des départs
15 h 30 à 17 h 30	Jeux et activités et départ graduel des jeunes

Nous comptons sur la collaboration des parents pour respecter les heures de départs et d'arrivée divulguer lors de l'inscription. Si votre enfant arrive en retard, vous devez téléphoner le camp de jour pour nous informer. **De plus, il n'y aura aucune sortie cette année.** Cependant, il se peut que des ateliers soient organisés par la corporation, mais il n'y aura pas de coût supplémentaire.

### Dîner et collation

Les enfants qui dînent au camp de jour doivent apporter un lunch et deux collations. **Les boîtes à lunch et les contenants doivent être identifiés.** Nous vous suggérons de préparer pour votre enfant un dîner bien équilibré, regroupant le plus possible les 4 groupes alimentaires pour que votre

enfant puisse avoir suffisamment d'énergie et ainsi passer une bonne journée. Les jeunes **n'auront pas accès au réfrigérateur et aux fours micro-ondes.**

## **Allergies**

Plusieurs enfants du camp de jour ont des allergies sévères et ont, en leur possession une dose d'adrénaline auto-injectable (Epipen). C'est pour cette raison que nous demandons aux enfants de ne pas apporter d'aliment contenant des **arachides, des noix.**

## **Crème solaire**

Concernant la crème solaire, nous vous recommandons fortement pour le camp de jour de procurer à votre enfant de ***la crème solaire par vaporisateur***. Les animateurs/trices ne peuvent pas appliquer la crème solaire à votre enfant afin de garder la distanciation sociale. Cependant, si pour une raison quelconque vous préférez que votre enfant utilise la crème solaire en crème, svp nous le mentionner dans le questionnaire santé.

## **Formation des groupes**

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous (enfants et animateurs), les enfants doivent respecter certaines règles. Afin d'améliorer la qualité de vie au camp de jour, l'organisation intervient immédiatement dans les cas où l'enfant :

- Mets sa sécurité ou celle des autres en danger ;
- Manque de respect envers ceux et celles qui l'entourent ;
- Manque de respect envers le matériel utilisé et les lieux visités ;
- Ne respecte pas les règles et consignes de l'équipe d'animation.
- Aucun coup, bataille, injure, blasphème ou intimidation n'est toléré.

Les détails du groupe et du site de votre enfant vous seront envoyés par courriel au plus tard le 24 juin.

### **Groupe de votre enfant :**

- Il gardera toujours le même groupe
- Il aura 2 animateurs par jour
- Il sera toujours dans le même local ou espace délimité
- Favoriser les jeux extérieurs avec des zones déterminées
- Le matériel sera désinfecté au fur à mesure

## **Le ratio animateur/enfant**

Nous respectons le ratio proposé par l'association des camps du Québec.

- 5/6 ans : 1/10
- 7/8 ans : 1/12

➤ 9/12 ans : 1/15

Cependant, certains groupes seront moins nombreux puisque nous souhaitons garder une distanciation physique lors des activités à l'intérieur (ex. : jour de pluie)

## Mesures COVID

Lorsqu'un participant développe des symptômes compatibles avec la COVID-19

- Fièvre
- Apparition ou aggravation d'une toux
- Difficultés respiratoires
- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût)

Il doit être isolé en attendant que la personne qui en est responsable vienne la chercher. La coordonnatrice qui assure sa surveillance portera les équipements de protection individuelle (masque, visière, gants) et l'enfant aura également un masque pour protéger les autres. Le coordonnateur en loisir contactera la direction de la santé publique régionale pour déclarer un cas (ou un cas potentiel).

## Je reste à la maison si...

**Les enfants qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui ont reçu un résultat positif doivent respecter les consignes d'isolement.**

**Les enfants** qui ont été en contact étroit d'un cas de COVID-19 ou qui reviennent d'un voyage doivent respecter les consignes d'isolement qui s'appliquent.

Si votre enfant est malade, il devra rester à la maison pour la période nécessaire à son rétablissement. N'oubliez pas de nous aviser de son absence par téléphone ou courriel. De plus, si votre enfant a l'une de ces maladies, il est obligatoire de nous en aviser et nous suivrons la procédure du CSSS (garder l'enfant à la maison quelques jours).

Covid-19	Coqueluche	Impétigo	Oreillon	5 <sup>e</sup> maladie	Hépatite
Rougeole	Tuberculose	Méningite	Poux	Gale	Varicelle

## Discipline et règles de vie

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que tous les enfants profitent d'un encadrement adéquat, d'un climat agréable et propice aux activités de loisirs. Cependant, les enfants ayant des troubles de comportement persistants ne sont pas tolérés au sein de notre camp de jour. Voici la procédure d'intervention qui sera utilisée au camp de jour :

1. Interventions (à plusieurs reprises de l'animateur) ;
2. Rencontre disciplinaire de la coordonnatrice de camp et de l'enfant, plus un appel

- téléphonique aux parents ;
3. Rencontre disciplinaire de la coordonnatrice du camp avec l'enfant et le parent avec un avis écrit signé par le parent ;
  4. Suspension d'une journée, au choix de la coordonnatrice (un avis écrit ou verbal est émis au parent l'avisant qu'une récidive conduit à l'expulsion) ;
  5. Renvoi du camp.
  6. Advenant un événement considéré majeur par les Loisirs Assomption, les modalités d'intervention peuvent ne pas respecter l'ordre d'énumération ci-haut.

## **Règles de vie au camp de jour**

### **Respect de l'environnement et du matériel :**

- Je suis responsable et je prends soin du matériel que l'on met à ma disposition ;
- Je suis respectueux et je prends soin de l'environnement ;

### **Respect de tous ceux et celles qui t'entourent :**

- Je respecte les responsables du camp de jour, les animateurs et les animatrices ainsi que mes compagnons de jeu ;
- J'écoute lorsque quelqu'un me demande le silence ;
- Je suis poli (e) : « S'il te plaît » et « Merci », deux petits mots magiques à intégrer à mon vocabulaire ;
- Je n'injure personne, je ne donne pas de coup et je ne me batte pas, je ne crache pas (**tolérance zéro**) ;
- J'apporte mon sourire et ma bonne humeur afin de passer une belle journée.

## **Journal**

Le journal hebdomadaire est l'outil de communication utilisé tout au long de l'été. Plusieurs informations utiles s'y retrouveront. Les activités spéciales et les sorties sont des exemples du type d'information transmis. Le journal sera envoyé par courriel tous les jeudis. Une copie sera affichée au centre communautaire, sur notre site Internet et sur la page Facebook.

## **Baignade**

Pour l'été 2021, nous ne savons pas encore si nous pourrions utiliser la piscine. Advenant le cas que l'accès à la piscine est possible, nous vous communiquerons les détails rapidement.

# **Procédures**

## **Procédure d'arrivée**

Afin d'améliorer notre service et la sécurité de votre enfant, nous avons mis sur pied une procédure d'arrivée entre 7 h et 9 h le matin.

**Aucun parent ne pourra rentrer dans l'édifice communautaire et dans l'école tout au long de l'été.**



- Chaque parent doit indiquer l'heure d'arrivée et de départ à son enfant lors de l'inscription
- Chaque enfant devra se laver les mains à l'arrivée
- L'enfant doit avoir son lunch froid et collation pour la journée
- L'enfant devra apporter son matériel bien identifié, car il restera dans son local toute la semaine.
  - Sa crème solaire
  - Son maillot de bain, sa serviette
  - Chapeau ou casquette
  - Sous-vêtements ou rechanges
  - Bouteille d'eau bien identifiée (réutilisable)
  - Bas, espadrilles (les sandales et les crocs sont déconseillés)

## Procédure de départ

Afin d'améliorer notre service et la sécurité de votre enfant, nous avons mis sur pied une procédure de départ qui devra être respectée en tout temps. Elle vous sera transmise par courriel avant le début du camp de jour.

**Aucun parent ne pourra rentrer dans l'édifice communautaire et dans les écoles tout au long de l'été.**

## Absence

Lorsque votre enfant doit s'absenter du camp de jour, il est de votre responsabilité de nous aviser au 450 773-7711 ou par courriel à [info@loisirslaprovidence.ca](mailto:info@loisirslaprovidence.ca) avec les informations suivantes :

- Nom et Prénom
- L'âge et le groupe de votre enfant
- La raison de l'absence

## Santé

### **Questionnaire santé**

Lors de l'inscription de votre enfant, plusieurs questions vous ont été posées. Si la situation de votre enfant change avant le début de l'été ou au courant de celui-ci, il est de votre responsabilité de nous en aviser le plus rapidement possible. Si le questionnaire santé n'est pas rempli à l'inscription, Les Loisirs La Providence se réservent le droit de refuser votre inscription.

### **Médicaments réguliers, occasionnels et/ou en vente libre**

Si votre enfant prend des médicaments sur une base régulière et que ce dernier doit être administré par le camp de jour, vous devez fournir les médicaments nécessaires, dans le contenant original avec l'étiquette du pharmacien et **remplir le formulaire**. Pour un médicament dont la prise est occasionnelle ou si vous désirez lui donner un médicament qui est en vente libre, **assurez-vous d'avoir rempli le formulaire mentionné précédemment**. Les médicaments doivent être fournis par le parent et dans leur contenant original avec l'étiquette du pharmacien. Les notes écrites à la main ne sont plus admissibles.

## Accident léger

Si votre enfant se blesse légèrement au cours de son séjour au camp de jour, les animateurs et les coordonnateurs prodigueront les premiers soins sur place. Un suivi sera fait aux parents et un rapport d'accident sera également rempli.

## Accident majeur

Voici notre procédure advenant un accident majeur à votre enfant

- Téléphonnez à la maison de l'enfant et/ou au numéro d'urgence :
- Si l'animateur ou le responsable du camp de jour n'a pas rejoint les parents ou le tuteur, il téléphone aux personnes à contacter en cas d'urgence inscrite sur la fiche d'inscription.
- Si aucune de ces personnes n'est disponible, la coordonnatrice du camp de jour prendra les décisions nécessaires pour faire traiter l'enfant.

**IMPORTANT** : Selon la gravité de l'accident, les services d'urgence (911) peuvent être contactés avant toute autre personne. Les frais d'ambulance sont aux frais des parents, le cas échéant.

## Épidémie

Lorsque vous constatez que votre enfant a contracté un virus ou une maladie contagieuse (exemple : rougeole, varicelle, poux), vous devez obligatoirement avertir les coordonnatrices du camp de jour afin que les mesures nécessaires soient prises. Dans certains cas, l'enfant malade devra demeurer à la maison jusqu'à ce qu'il se porte mieux et/ou qu'il ne soit plus contagieux. Nous suivons les recommandations du Centre local de services communautaires (CLSC) et du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) à ce sujet.

## Allergie et Epipen

Lorsque votre enfant souffre d'allergie, il est très important de nous le mentionner, peu importe la gravité de celle-ci. De plus, si votre enfant possède une Epipen, voici quelques indications à respecter afin que tous puissent passer un bel été. Nous vous demandons de sensibiliser votre enfant à l'importance de respecter ses consignes afin que nous puissions assurer sa sécurité de façon adéquate. Prenez note que tous nos animateurs ont reçu leur formation RCR et sont aptes à administrer la dose d'Epipen. Ils accompagneront votre enfant tout au long de l'été afin que les doses d'adrénaline suivent votre enfant.

1. Il est de votre responsabilité de fournir l'Epipen en bon état. Il doit être identifié au nom de l'enfant.
2. Tous les enfants doivent avoir avec eux en tout temps leur Epipen. À vous de choisir si l'enfant a un sac à la taille ou si l'Epipen se trouve dans son sac à dos. Nous vous suggérons d'avoir un sac à la taille. Ces derniers sont disponibles gratuitement sur le site Internet d'Epipen : <http://www.epipen.ca/fr/waistpack>
3. Lors d'activité aquatique, l'enfant doit apporter son Epipen à la piscine et la remettre à son animateur. L'animateur s'occupera de le ranger au bon endroit.
4. En sortie, l'enfant doit avoir son Epipen avec lui en tout temps. Que ce soit dans un sac à la taille ou dans son sac à dos.
5. Lors d'une sortie en milieu aquatique, l'enfant doit apporter son Epipen et la remettre à son animateur. L'animateur s'occupera de le ranger au bon endroit.